



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte nationale d'identité et passeport

Question écrite n° 123285

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les Français nés en Algérie. En effet, comme il a pu en avoir l'exemple encore très récemment dans sa circonscription, un certificat de nationalité française est exigé pour les personnes nées en Algérie, alors que le renouvellement de la carte nationale d'identité s'est réalisé sans difficultés il y a moins d'un an. Cette situation provoque l'incompréhension et le mécontentement légitimes des personnes concernées. En conséquence il lui demande de lui faire connaître sa position sur ce sujet ainsi que les mesures qui pourraient être prises.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123285

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2007, page 4703